



PORTEUR DE L'ACTION

Pôle Energie

PARTENAIRES ASSOCIÉS

ADEME, ARS, FFB, CAPEB, CEREMA, CSTB, DDT, Collectivités Territoriales, Réseau santé environnement, Mutualité française

Budget nécessaire à la réalisation de l'action

120 000 €

Sources de financement envisagées

ARS, FFB

Indicateurs

1. Nombre de professionnels formés par cible.
2. Nombre de sessions de formation dispensées

Cibles et échéancier

Durée du plan

Livrables

Recensement des freins et besoins ;
Offre de formation proposée ;
Bilan annuel.

ACTION 15

Développer les compétences en santé environnement des professionnels de la construction, de la rénovation et de l'exploitation du bâtiment

Rappel de l'objectif opérationnel : Prendre en compte la santé environnementale dans un objectif de gestion intégrée du patrimoine immobilier

Contexte

Les Français passent en moyenne entre 20 à 22 heures dans des lieux clos ou semi-clos, que ce soit dans leur logement, au bureau, dans les écoles, les crèches ou encore dans les transports. Assurer une bonne qualité de l'air dans ces espaces de vie est donc important, d'autant plus que les sources de polluants y sont nombreuses.

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir des effets immédiats sur la santé tels que des maux de tête, des difficultés de concentration, de la fatigue, des nausées, des toux ou des crises d'asthme.

À long terme, la pollution de l'air intérieur peut aggraver les maladies cardio-vasculaires.

La problématique de la qualité de l'air intérieur est d'autant plus un enjeu que l'amélioration de l'efficacité énergétique conduit à construire des bâtiments de plus en plus étanches à l'air.

Face à ces constats, la question du renouvellement de l'air dans le bâti devient primordiale. Une partie des solutions se trouve parmi les missions des professionnels du bâtiment : agir en amont, intégrer les enjeux à la conception et lors des travaux, s'adapter à la vie de l'ouvrage et à son usage.

Un travail partenarial sera engagé avec la DREETS dans le cadre de son Plan régional santé au travail (PRST).

Actions

1. **Recenser les besoins d'information et de formation** en parallèle d'un travail d'identification et d'analyse des freins au développement de compétences.
2. **Adapter et compléter l'offre de formation sur la QAI-Radon** à travers un ensemble d'animations.
3. **Dispenser l'offre auprès des publics cibles.**
4. **Faciliter l'accès des professionnels à l'offre d'information/formation sur la QAI-Radon.** Il conviendra de coordonner les actions sur la durée du programme et de tester des modes de formation innovants en fonction des opportunités.
5. **Développer une stratégie de communication** sur ces thématiques afin de s'adresser à l'ensemble des professionnels du bâtiment. Cette stratégie de communication sera présentée au comité de projet eSET.
6. **Capitaliser les retours d'expérience** et les valoriser sur eSET.